

La veille municipale

Mercredi 26 septembre 2012
volume 15, numéro 39
ISSN 1492-0670



Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md} : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

1 Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 39 du 26 septembre 2012

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 38 du 22 septembre 2012

Lois municipales modifiées

Code de la sécurité routière, L.R.Q., c. C-24.2, aa. 592, 592.0.0.1, 592.1, 592.1.1, 592.2, 592.3.

Loi modifiant l'encadrement de l'utilisation des cinémomètres photographiques et des systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2012, c. 15, aa. 19, 20, 21 (partie), 22, 23, 25.

Règlements municipaux modifiés

Règlement concernant le nombre maximal de permis de propriétaire de taxi par agglomération de taxi et certaines conditions d'exploitation, [R.R.Q., c. S-6.01, r. 2], annexe.

Règlement modifiant le Règlement concernant le nombre maximal de permis de propriétaire de taxi par agglomération de taxi et certaines conditions d'exploitation, Décision de 2012, (2012) 144 G.O. 2, 4823, a. 1.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 39 du 26 septembre 2012

Rien à signaler dans ce fascicule.

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 38 du 22 septembre 2012

Rien à signaler dans ce fascicule.

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>